

La prison en question

Les conditions d'incarcération en France ont fait l'objet de plusieurs rapports parlementaires, institutionnels et internationaux critiques, dans un contexte de surpopulation carcérale ne cessant de se confirmer, voire de s'accroître.

L'évolution déterminante de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme mais aussi des juridictions administratives françaises étendant leur contrôle de légalité à de nombreuses décisions applicables aux détenus ou encore acceptant de statuer sur leurs demandes d'indemnisation liées aux conditions de détention, a fait évoluer le cadre juridique de l'incarcération en France.

L'impact des rapports et avis répétés du Contrôleur général des lieux de privation de liberté et les débats accompagnant les projets de réforme de la prison ainsi que la question de la rétention de sûreté et celle des soins en prison, complètent également les questions posées sur la situation carcérale contemporaine.

Enfin, la réflexion nécessaire sur ce qu'est la prison, sur les conséquences qu'elle a, malgré différentes expériences menées en détention et qui seront analysées, sur les liens familiaux et l'insertion sociale des personnes, invite à débattre sur les réponses qu'elle apporte ou pose en termes de peine.

Objectifs pédagogiques

Cette session vise à présenter l'actualité de la situation carcérale, des connaissances produites à son sujet mais aussi des interrogations, des attentes parfois paradoxales de la société à l'égard de la prison.

- repérer le fonctionnement du système pénitentiaire français,
- identifier les enjeux de terrain pour l'administration pénitentiaire,
- identifier les enjeux liés aux populations vulnérables en détention et identifier des dispositifs spécifiques et des initiatives réussies de prise en charge
- analyser de manière critique et réfléchir à une éthique de la peine privative de liberté
- Nourrir une réflexion pour penser la prison différemment

Modalités pédagogiques

Les échanges pluridisciplinaires entre les professionnels participants enrichiront le déroulement de cette action de formation.

Cette formation sera abordée par une approche à la fois historique, sociologique, juridique, criminologique, démographique, par des comparaisons internationales et les interventions du contrôleur général des lieux de privation de liberté, de magistrats, avocats, membres de l'administration pénitentiaire, médecins psychiatres, représentants d'associations et d'institutions, universitaires, chercheurs.

Nombre de places : 20 places

N° Harmonie : 51856502

Date limite d'inscription :
Le 16/01/2026

Durée : 5 jours

Dates :
Du 09/03/2026 au 12/03/2026

Lieu :
ENM Paris (lieu précis à déterminer)

Intervenants :
A déterminer

Public visé :
Personnels AP

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
joelle.giroux@justice.fr
05.47.49.30.21

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27